

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Séance du Conseil Municipal du 29 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf du mois de novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, sur une convocation du vingt novembre deux mille dix-huit, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur LÉVÊQUE, Maire.

Conseillers en exercice : 11

Nombre de Présents : 09

Présents : Mmes Charlyne Breton, Marianne Cantais, Patricia Simon,

MM. Pascal Carment, Jacky Lévêque, Florent Gignon, Warwick Wilkins, Guillaume Landa, Fabrice Bureau

Nombre d'absent(es) excusé(es) : 02

Absent(es) excusé(es) : Marie-Christine Langrené, Sophie Laurent

Secrétaire de séance : Pascal Carment

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance du 7 septembre 2018.



DÉLIBÉRATION N°30/2018

RECONNAISSANCE OPERATIONNELLE DES POINTS D'EAU D'INCENDIE

- Suite au courrier des Sapeurs-Pompiers de Seine-Maritime du 17 octobre 2018 nous demandant de leur faire parvenir les premiers résultats de contrôle de débit et pression des points d'eau
- Vu que la commune de Bures-en-Bray est classée en zone C du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques de la Seine-Maritime et que les contrôles doivent être réalisés tous les deux ans

Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime, autorise Monsieur le Maire à réaliser tous les deux ans les contrôles de débit et pression des points d'eau par l'entreprise Véolia et l'autorise à signer tous les documents relatifs à cette affaire.



DÉLIBÉRATION N°31/2018

ILLUMINATIONS FESTIVES 2018

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal une location saisonnière pour les illuminations 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, accepte la location, la pose et dépose de décors en location saisonnière avec ENGIE Inéo comme décrit sur le devis 18.0505 d'un montant de 1261.20€ et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatif à cette affaire.



DÉLIBÉRATION N°32/2018

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2017 (RPQS 2017)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime

- Adopte le rapport 2017 sur le prix et la qualité du service d'eau potable
- Décide de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- Décide de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- Décide de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.



DÉLIBÉRATION N°33/2018

APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ENERGIES POUR L'ALIMENTATION DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime :

- **Décide** l'adhésion de la commune au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé pour la fourniture d'électricité, de gaz et services associés,
- **Décide** d'accepter les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés, annexé à la présente délibération,
- **Autorise** le SDE76 en tant que coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune et, ce, sans distinction de procédures ou de mandats lorsque les dépenses sont inscrites au budget,

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

- **S'engage** à exécuter, avec la ou les entreprise(s) retenue(s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la commune est partie prenante,
- **Autorise** Monsieur le Maire, à transmettre au coordonnateur les données de consommation des sites alimentés dans les énergies souhaitées,
- **Donne** mandat au coordonnateur de groupement de commandes pour collecter les données relatives aux sites annexés à la présente délibération auprès des gestionnaires de réseaux.



DÉLIBÉRATION N°34/2018 **CONVENTION RELATIVE A L'ORGANISATION D'UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Suite à la réunion qui a eu lieu le 29 novembre 2018 entre Monsieur le Maire et Messieurs Cristobal et Levieux du Groupe la Poste afin d'évoquer l'éventuelle reprise du point Poste si celui-ci venait à disparaître à cause de la fermeture d'un commerce

Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime autorise Monsieur Le Maire à signer la Convention relative à l'organisation d'une Agence Postale Communale avec La Poste.



DÉLIBÉRATION N°35/2018 **BUDGET EAU : DEMANDE DE SUBVENTION**

Suite au devis Véolia concernant les travaux de fourniture et de pose d'un système de télégestion et anti-intrusion du captage

Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime autorise Monsieur Le Maire à demander une subvention aussi élevée que possible à l'agence de l'eau pour l'aider à financer ces travaux.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer les travaux de télégestion et anti-intrusion sur le captage.



COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il faut désigner un conseiller municipal, un délégué de l'administration et du Tribunal de Grande Instance titulaire et suppléant pour former la commission de contrôle des listes électorales de la commune.

Suite à leur candidature, la commission a été composée tel que décrit ci-dessous :

	Conseiller municipal	Administration	Tribunal de grande instance
Titulaire	Warwick WILKINS	Daniel CAUCHOIS	Claude LAFOREST
Suppléant	Charlyne BRETON		



INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- SDE 76 : Etat d'avancement des travaux d'enfouissement
- Demande de subvention de l'Association Education populaire du Pays de Bray
- Présentation des nouveaux plans de V3D pour les futurs travaux de voiries
- Organisation de Noël 2018
- Date des vœux : Vendredi 11 janvier 2019

La séance est levée à 23 heures.